

OPT-X.26

Congrès

13 septembre 2026

TRAFO Baden

Bahnhofstrasse 55
CH – 5001 Aarau

T +41 (0)62 836 20 41

info@opt-x.ch

CONDITIONS GENERALES

pour la participation au congrès

RESERVATION

Toutes les réservations sont fermes et définitives. Un changement de réservations après réception de l'inscription n'est possible que si des places sont encore disponibles.

PAIEMENT

Les factures sont payables dans un délai de 30 jours à compter de leur date d'émission, sans déduction. En cas de retard de paiement, un premier rappel est envoyé sans frais. Si le paiement n'est pas reçu dans le délai indiqué dans le premier rappel, un deuxième rappel est envoyé et des frais de rappel de CHF 20.– sont facturés. Si le paiement n'est toujours pas reçu dans le délai indiqué dans le deuxième rappel, un troisième rappel est envoyé et des frais de rappel supplémentaires de CHF 30.– sont facturés (soit un total de CHF 50.– de frais de rappel). Le prestataire se réserve en outre le droit de faire valoir les intérêts moratoires légaux ainsi que toute autre prétention prévue par le droit suisse.

CONDITIONS D'ANNULATION

TEMPS

MONTANT CHF

jusqu'à 30 jours avant le congrès

gratuit

jusqu'à 10 jours avant le congrès

CHF 100.– / € 100.–

moins de 10 jours avant le congrès

le montant total est dû

L'annulation doit être effectuée sur le portail d'inscription en ligne.

PROTECTION DES DONNEES

L'OPT-X.ch utilise les données personnelles des participants exclusivement à ses propres fins, c'est-à-dire pour les inviter à de futurs congrès, pour autant qu'ils n'aient pas expressément révoqué ce droit. Par ailleurs, l'utilisation des données personnelles se limite à la correspondance et aux opérations de paiement. Outre la liste des participants pour les exposants et les sponsors, OPT-X.ch ne donne aucune donnée personnelle à des tiers.

RESPONSABILITE

OPT-X.ch n'est pas responsable des éventuels dommages matériels subis par les participants. La responsabilité pour dommages corporels est exclue, sauf en cas de négligence grave ou intentionnelle.

DROIT APPLICABLE

Ces conditions générales sont régies par le droit suisse. Le for juridique est à 5001 Aarau AG au siège d'OPT-X.ch, le Congrès pour l'optométrie et l'optique. Toutefois, OPT-X.ch se réserve le droit d'agir en justice contre un participant devant la juridiction compétente de ce dernier.

CONTROLEUSE DES DONNEES

Célia Demierre
info@opt-x.ch